

PROCES - VERBAL

de l'Assemblée générale de la FSTB, le 23 janvier 1993, à 14h00. au Buffet de la Gare, Neuchâtel

<u>Présidence</u>	:	M.	M.	Favre	Président
Sont présents	:	MM.	Ch.	Tschachtli	1er Vice-Président
			H.	Buri	2e Vice Président
			P.	Hernikat	Trésorier
			M.	Veuve	Assesseur
			M.	Salvi	dél. Club du Val-de-Ruz
		Melle	M.	Aymon	" " " "
		M.	O.	Guyot	dél. Club Neuchâtel
		Melle	A.	Roulet	" " "
		M.	O.	Nussbaum	dél. Club Université Neuchâtel
		Melle	C.	Marthe	" " " "
		M.	G.	Vorpe	dél. Club de La Chaux-de-Fonds
		Melle	L.	Gaudenzi	" " " " "
		M.	R.	Flatt	dél. Club de Lausanne
		Melle	C.	Pfister	" " "
		M.	A.	Peiry	dél. Club de Fribourg
		Melle	M.-C.	Cuche	Présidente Commission technique
		M.	P.	Erard	Président Commission de formation et promotion
		M.	J.	Breguet	Président Commission d'arbitrage
Excusés	:	Mme	H.	Brandt	Présidente d'Honneur
		Mme	M.	Madliger	Secrétaire
Notes	:	Mme	M.	Tschachtli	

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Procès-verbal de la dernière assemblée du 25.1.92
4. Rapport du Président et du Vice-Président M. H. Buri
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des Vérificateurs de comptes
7. Acceptation des comptes et décharge du comité pour la gestion 92
8. Rapport des Présidents des différentes Commissions
 - a) d'arbitrage
 - b) technique
 - c) formation et promotion

9. Nomination :
des membres de Commissions
des Sociétés vérificatrices des comptes
10. Proposition des budgets des différentes commissions et de la F.S.T.B.
11. Propositions des Clubs et des Commissions
12. Propositions du Comité central
13. Planification des activités futures
14. divers

* * *

M. Favre déclare ouverte l'AG de la F.S.T.B. , il souhaite à toutes les personnes présentes la plus cordiale bienvenue.

Il rappelle les conditions des articles 16 et 19-4 des statuts, concernant le droit de vote. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est approuvé.

1. Appel
Voir la liste des personnes présentes et excusées en page 1.
2. Nomination d'un scrutateur
Le Président demande à Melle Catherine Marthe de bien vouloir fonctionner comme scrutatrice.
3. Procès-verbal de la dernière Assemblée F.S.T.B. du 25.1.92
Ce procès-verbal est adopté sans modification et avec remerciements à la secrétaire.
4. Rapport du Président

Le président nous lit son rapport retraçant toutes les activités de l'année écoulée et remercie tous ceux qui par leur travail ont participé à la bonne marche de la F.S.T.B. (Annexe No 1)

Rapport du Vice-Président H.Buri

H. Buri informe des activités déployées en Suisse allemande soit :

Suite au Tournoi organisé dans le cadre de la fête S.K.T.S.V. à Sursee, il dit avoir rempli un questionnaire et a fait quelques remarques quant à l'organisation. Il espère qu'ils les ont acceptées. Le Tchoukball a été remarqué sans plus, mais c'était une occasion de présenter notre sport malgré les conditions peu favorables offertes par la S.K.T.S.V.

Il a tout dû organiser le programme, fournir le matériel mais c'est eux qui ont encaissé les payments des équipes.

Certaines personnes de la Suisse centrale, région Lucerne, Obwald et Nidwald ont demandé une démonstration, ce qui fait suite au tournoi et montre l'intérêt que cela a suscité.

Le tournoi de Zoug (6 septembre 1992) a été annulé en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

En août, il a fait une introduction du Tchoukball à l'Ecole Polytechnique de Zurich pour des maîtres d'éducation physique, à l'occasion d'une présentation de jeux nouveaux.

Par trois fois, il s'est rendu dans la région de Zoug pour promouvoir le Tchoukball auprès d'institutrices et d'instituteurs. Il pense qu'il y aura une suite à cette action.

Les joueurs de Zoug poursuivent leurs entraînements et participeront au tournoi de Fribourg.

Le Président remercie H.Buri pour tout le travail qu'il effectue en Suisse allemande pour la promotion du Tchoukball.

5. Rapport du Trésorier

Le rapport de trésorerie a été remis avec la convocation. Le Trésorier, Pierre Hernikat en donne lecture (voir annexe No 2). A noter que la somme cédée par Mme H. Brandt et remise par Tchoukball Diffusion se monte pour l'année écoulée à Frs. s. 2800.--. Nous la remercions très sincèrement.

6. Rapport des Vérificateurs de comptes

Les délégués des Clubs du Val-de-Ruz et du Club de La Chaux-de-Fonds attestent que les comptes de la F.S.T.B. et des 3 commissions ont été vérifiés et reconnus exacts.

7. Acceptations des comptes et décharge du Comité pour la gestion 92

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. Le Président remercie le Trésorier P. Hernikat et le Comité dans son ensemble pour l'excellent travail effectué pendant l'exercice 1992. Décharge est donc donnée au Trésorier et au Comité central pour l'exercice 92.

Remarque

Il est demandé que les comptes et les budgets des Commissions soient envoyés au Trésorier au 31 décembre afin qu'il puisse en tenir compte lors de l'établissement du budget F.S.T.B.

8. Rapports des Présidents des différentes Commissions

a) d'arbitrage

Le Président donne la parole à J. Breguet en sa qualité de Président de la Commission d'arbitrage, pour la lecture de son rapport. (voir annexe No 3).

La Commission d'arbitrage est composée comme suit :

Jacques Breguet Président
Catherine Marthe
Denis Neukomm

Monsieur Jacques Breguet demande à être relevé de son mandat de Président pour 1993. Il est demandé aux Clubs de faire des propositions.

Sont proposés comme arbitres : M. M. J.-M. Boem

Daniel Friedli
Yves Gaudenzi
Gilles Jeanbourquin
Olivier Nussbaum
Mlle Laurence Gaudenzi
" Isabelle Gattoni

b) technique

La parole est ensuite donnée à M.- C. Cuche, Présidente de cette Commission qui donne lecture de son texte. (voir annexe No 4).

La composition de la commission technique est la suivante :

Marie-Christine Cuche Présidente
Muriel Sommer-Vorpe
Marco Salvi
Olivier Guyot

c) de formation et promotion

P. Erard, président de cette Commission lit ensuite le rapport qu'il a rédigé.
(voir annexe No5).

La Commission de formation et promotion est composée comme suit :

Gérard Vorpe

Pascal Luthi

Suite à la démission de Patrick Erard le poste de Président de cette commission est à repourvoir. Les Clubs doivent faire des propositions.

Les personnes suivantes ont reçu un brevet de moniteur :

Daniel Robert

Robert Flatt

Alex Krattiger

9. Nomination

a) des membres des Commissions

Il n'y a pas eu de propositions à ce jour et les Clubs doivent impérativement rechercher des membres pour les compléter.

b) des Sociétés vérificatrices des comptes

Le Club du Val-de Ruz a terminé son mandat.

1er vérificateur : La Chaux-de-Fonds

2e vérificateur : Fribourg

Suppléant : Lausanne

10. Propositions des budgets des différentes commissions et de la F.S.T.B.

a) budget de la Commission d'arbitrage

(voir dans rapport No 3).

b) budget de la Commission technique

(voir dans rapport No 4).

c) budget de la commission de formation et de promotion

(voir dans rapport No 5)

Le Président annonce le versement prochain à cette commission d'une somme de Frs 230.--, résultat de sommes recueillies lors de démonstrations en 1992

d) budget de la F.S.T.B.

Se référer à l'annexe No 2 qui comporte également la présentation du budget 1993.

Les budgets sont acceptés à l'unanimité.

11. Propositions des Clubs et des Commissions

Le projet de la Commission technique qui a été envoyé à tous les Clubs a fait l'objet d'une discussion approfondie.

Le Club de Lausanne émet des réserves quant aux dangers de déviation de l'éthique du Tchoukball par l'introduction d'un championnat et demande de réfléchir.

Le Délégué du Club du Val-de-Ruz indique que ce serait une grande possibilité de favoriser des rencontres plus nombreuses et aussi bénéfiques.

Les propositions du Club de La Chaux-de-Fonds, de modifications du règlement, sont examinées. Il est proposé d'essayer pour une année le règlement tel qu'il a été établi par la Commission technique.

Il est spécifié qu'il n'y a pas d'obligation d'y participer mais que ce règlement est bien provisoire pour une année. Il sera ainsi possible de prévoir une journée de réflexion pour bien définir les objectifs de la F.S.T.B.

Un premier vote pour le principe de l'introduction de ce championnat donne le résultat suivant :

pour	:	11 voix
contre	:	1 voix

Un deuxième vote pour l'acceptation du règlement provisoire pour un an donne le résultat suivant :

pour	:	10 voix
contre	:	0 voix contre
abstention	:	2 voix

12. Propositions du Comité central

Les propositions du Comité central figurent dans le procès-verbal du 16 décembre 1992.

Edition d'un bulletin avec illustrations des règles genre B.D.

Tchoukball diffusion propose de prendre à sa charge les frais d'impression de ce bulletin. Selon le coût, il est prévu un tirage à 1000 exemplaires qui seront mis en vente à un prix modique au bénéfice de la F.S.T.B.

Le Président informe sur les modalités de préparation du clip vidéo et du film demandé par la F.I.T.B. Il sera nécessaire que les joueurs qui participeront s'entraînent spécialement pour la réalisation des séquences du tournage qui sont prévues au mois de juin.

Le film sera certainement terminé cette année.

Le financement du clip est prévu dans le budget F.S.T.B. 1993.

Le financement du film sera l'objet de la F.I.T.B. sur la base d'une donation de son Président

13. Planification des activités futures 1993

Assemblées

5 mai	Comité Central
14 décembre (mardi)	Assemblée des Présidents

Tournois, entraînements et démonstrations du Tchoukball

7 février	tournois Fribourg
20 février	Cours de Tchoukball à La Chaux-de-Fonds (S.F.G.F.)
14 mars	Cours de Tchoukball à Delémont (S.F.G.F.)
de mars à mai	entraînements pour scénarios vidéo
16 mai	Entraînement inter-clubs
5 septembre	tournoi de Zoug
14 ou 21 novembre	tournoi de La Chaux-de-Fonds
5 décembre	entraînement inter-clubs

4. Divers

- Robert Flatt demande s'il est possible d'obtenir quelques cassettes video des Anglais. Cette demande est agréée.
- Suite à la demande de Jacques Breguet, pour respecter d'une manière plus précise les statuts F.S.T.B., il a été décidé de reporter la date de l'Assemblée générale prévue en janvier, au 12 février 1994.